



Session ordinaire du 4 décembre 2017 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of December 4th, 2017 –
QUESTION PERIOD

Début : 19 h 35

Q :

- Madame Cayer remet un chèque au nom de Sentiers Chelsea Trails / Voie Verte de 1 119 \$ provenant de la levée de fonds qu'elle a fait en marchant en Gaspésie plus de 800 km, de Sainte-Anne de Beaupré à Gaspé.

A :

- Le Conseil remercie Madame Cayer de son engagement.

Q :

- Le 20 octobre 2017, André Mathieu, ingénieur de l'ouest du Québec et ancien vice-président de la firme d'ingénierie CIMA +, a été suspendu de l'Ordre des ingénieurs du Québec pendant 20 mois. Il a été accusé de participer à un programme de partage de contrat avec Génivar, Tecsuit et Dassau pour contourner le processus d'appel d'offres de la ville de Gatineau.
- Certaines de ces entreprises ont-elles participé au processus d'appel d'offres pour le projet du Centre Meredith de 9 M\$ et plus? Si oui, avez-vous examiné des contrats connexes pour voir si les fonds des contribuables étaient compromis?

A :

- Aucune de ces firmes n'a été impliquée.

Q :

- Dans la soumission "CHARRETTE" qui étaient les soumissionnaires et combien ont-ils offert?

A :

- Institut du Nouveau monde et BC2. On fournira les montants et détails des soumissions si la loi le permet, car l'appel d'offres a été annulé.

Q :

- Je crois que la conseillère Kerman et le conseiller McGuire sont dans le conseil d'administration de Voie Verte Chelsea, un organisme sans but lucratif pour recueillir des fonds pour la construction et l'entretien d'une possible conversion de la voie ferrée en corridor.
- Y a-t-il d'autres membres du Conseil dans ce conseil d'administration?

A :

- Aucun autre membre du Conseil n'est membre du conseil d'administration de Voie Verte Chelsea. Mme Kirman et M. McGuire se sont retirés de VVC.

Q :

- En vertu du Code de conduite de la Municipalité, est-ce que faire partie de ce conseil d'administration est conforme à ce code?

A :

- Oui, s'ils sont nommés par résolution du Conseil.



**Session ordinaire du 4 décembre 2017 –
PÉRIODE DE QUESTIONS /
Ordinary sitting of December 4th, 2017 –
QUESTION PERIOD**

Q :

- Cela ne constituerait-il pas un conflit d'intérêts que les informations confidentielles sont discutées par le Conseil; ou en raison de leurs responsabilités en tant que présidents ou membres de divers comités du conseil?

A :

- Non, car ils ont été nommés par résolution comme tous les membres des différents comités.

Q :

- Le directeur général M. Charles Ricard est formellement un observateur du conseil d'administration de Voie Verte Chelsea. Il appert que dans le brouillon d'un avis de motion présenté ce soir, M. Ricard deviendrait un membre ayant le droit de vote. Est-ce approprié compte tenu de votre code de conduite et de l'apparence d'un conflit d'intérêts?

A :

- Non le directeur ne deviendra pas un membre ayant le droit de vote et restera un observateur.

Fin : 19 h 41